

Association pour la construction
du
MONUMENT NATIONAL
de la Solidarité Luxembourgeoise
pendant la 2e guerre mondiale

Luxembourg, le 12 mai 1970.

Monsieur Joseph WEIRICH
Président de la Fédération des
Victimes du Nazisme enrôlées de Force
D u d e l a n g e .

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre Association qui aura lieu le jeudi 28 mai prochain
à 17 heures au Ministère d'Etat, 3, rue de la Congrégation
à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes.
2. Approbation des comptes au 31 décembre 1969.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et aux Commissaires.
4. Echange de vues sur l'activité de l'Association.
5. Divers.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments
très distingués.

Joseph Petit
Président.

1899.000
100
5175
500
4575
1500.000
6.000.000

Association pour la Construction
 du
 MONUMENT NATIONAL
 de la Solidarité Luxembourgeoise
 pendant la 2e guerre mondiale

Luxembourg, le 11.05.1970

Relève de la Caisse (Exercice 1969)

Recettes

<u>Caisse</u>	<u>C.C.P.</u>
1.500,-	242.900,-

Dépenses

<u>Caisse</u>	<u>C.C.P.</u>
1.000,-	226.905,-

Résultat final

<u>Caisse</u>	<u>C.C.P.</u>
Recettes = 1.500,-	Recettes = 242.900,-
Dépenses = 1.000,-	Dépenses = 226.905,-
<u>500,-</u>	<u>15.995,-</u>

Fortune de l'Association au 31.12.1969

<u>Caisse</u>	<u>C.C.P.</u>	<u>Total</u>
500,-	+ 15.995,-	= 16.495,-
		=====

Le Trésorier,


 L. Renard

Association pour la construction
du
MONUMENT NATIONAL
de la Solidarité Luxembourgeoise
pendant la 2e guerre mondiale

R a p p o r t

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale.

Après la constitution de l'Association, le Conseil a entrepris l'organisation d'un concours d'idées entre architectes et artistes luxembourgeois suivant un règlement qu'il a élaboré. Ce concours d'idées, pour lequel ont été présentés dix projets, a été jugé par un jury que le Conseil d'Administration avait mis sur pied.

Immédiatement après la proclamation des résultats et l'attribution du premier prix, le Conseil s'est réuni dans différentes séances et a pris, au cours de l'historique séance du 20 décembre 1969, la résolution d'entreprendre la traduction de l'idée dans la réalité, c'est-à-dire d'entreprendre la construction du Monument.

A la fin du mois de décembre ont débuté les entrevues avec les lauréats du concours d'idées.

Du point de vue financier il est à remarquer que les sommes dont devait disposer le Conseil d'Administration pour ses démarches provenaient d'un subside de 220 000 Fr demandé au Gouvernement et accordé par celui-ci. En outre une somme de 20 000 Fr a été avancée par la Fédération des Victimes du Nazisme enrôlées de force.

Luxembourg, le 28 mai 1970.